

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

11 RUE GODOT-DE-MAUROY

75009 - P A R I S

TÉL. 742 59 40

PHG/MR-847

BULLETIN DE LIAISON DES ELUS

N° 1

LA RENTRÉE : GUIDE DE L'ÉLU.

3 SEPTEMBRE 1979.

Les mesures gouvernementales de cet été constituent un important coup contre l'ensemble de la population, par la réduction du pouvoir d'achat (augmentation des loyers : 12 %, électricité : 12,5 %, R.A.T.P. : 22 %, SNCF : 12,5 %, essence, pain, sécurité sociale, etc ...), l'augmentation du chômage qui touche maintenant 1 600 000 français dont 800 000 jeunes ...

A cela s'ajoutent pour les étudiants, des mesures spécifiques à l'Université, comme les hausses du ticket de R.U., de la MNEF, des chambres en cité, du dossier d'inscription, les attaques contre le CROUS, les remises en cause des habilitations de 2^e et 3^e cycles, l'application du décret du 20 Septembre sur les assistants, la suppression par SAUNIER des comités consultatifs, élus par les enseignants des différentes disciplines et dont l'avis décidait des carrières des enseignants, et remplacés par des "conseils" où le ministre nomme 50 % des membres, remettant en cause l'autonomie des Universités et s'attaquant de front à la démocratie.

Toutes ces mesures créent des conditions de rentrée extrêmement dures pour les étudiants, allant jusqu'à dissuader de nombreux bacheliers de s'inscrire en fac. Cela nécessite une intervention du syndicat, et en premier lieu de ses élus, pour aider, pour permettre aux étudiants de franchir le cap de la rentrée.

Ces par cas, nous pouvons permettre à des milliers d'étudiants de l'être vraiment. Ce premier courrier a pour but de t'aider dans ton activité d'élus à la rentrée, en abordant les questions d'accueil, d'examens, des premiers conseils.

°°

1 - L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

A l'occasion de la rentrée, ton intervention peut aider considérablement un nombre important d'étudiants, non seulement pour leur permettre de se retrouver dans l'imbrroglio de la fac, mais aussi pour pouvoir s'inscrire. Tu peux notamment intervenir efficacement dans les cas suivants :

- prolongation, voire réouverture et dédoublement des chaînes d'inscription,
- dérogations pour pouvoir s'inscrire :
 - . pour une inscription en retard,
 - . pour pouvoir s'inscrire en DEUG après 3 inscriptions, (*)
 - . l'application de la règle des 4/5^e, voire la possibilité d'y déroger quand il manque à l'étudiant 1 U.V.
- aider et accélérer les transferts de dossier, intervenir sur les problèmes d'équivalences entre facs.
- les problèmes d'argent des étudiants
 - . le paiement par le FSU (Fonds de solidarité universitaire, géré par les CROUS) de l'inscription d'un étudiant. Pour cela il faut prendre contact avec nos élus au CROUS et les assistants sociaux de CROUS.

Il faut savoir que les crédits annuels alloués au FSU sont souvent partiellement utilisés. Cela montre qu'il s'agit en fait de rendre au FSU son rôle de "caisse" de solidarité étudiante.

En effet, le coût de l'inscription (450 F.) est tel qu'un étudiant ne dispose pas toujours de cette somme. Ainsi certains ne s'inscrivent pas à la Sécurité Sociale, à la Mutuelle, quand ce n'est pas simplement l'abandon de l'inscription. Cela justifie la prise en charge du dossier par le FSU.

Voici plusieurs autres possibilités de travail :

- . le paiement par échéance du dossier : cela est possible par ton intervention au niveau de l'Université. Dès maintenant il faut prendre rendez-vous avec la présidence pour régler cette question.
- . le remboursement des droits d'inscription : pour cela, il faut d'abord que l'étudiant paie son inscription, puis s'adresse par lettre (*) au président de son Université, en argumentant sur sa situation sociale, en demandant le remboursement de son inscription à l'Université. La décision se prend en conseil d'Université, ce qui implique un travail commun avec nos élus du conseil d'Université.
- Tu peux aider les étudiants à obtenir un prêt d'honneur (*),
- Tu peux accélérer le versement des prêts et des bourses, voire aider à l'obtention d'avances (*).

POUR INTERVENIR SUR CETTE SERIE DE QUESTIONS, IL FAUT UNE PRESENCE DE NOS ELUS AU MOINS A TROIS OCCASIONS :

1 - Sur les chaines d'inscription,

2 - Dans les S.P.U.

Les Sessions Pré-Universitaires existent dans de nombreuses facs. Il s'agit d'une rencontre entre les nouveaux étudiants, les enseignants, l'administration de la fac, pour présenter la fac, les emplois du temps, etc...

Partout où les S.P.U. existent il faut y être présent; et intervenir en expliquant ton rôle de délégué, et en organisant immédiatement le débat sur l'emploi du temps, les modalités d'examens.

Partout où les S.P.U. n'existent pas, il faut obtenir auprès des administrations d'UER leur convocation, voire les organiser nous-même. Pour cela, il suffit sur les chaines d'avertir les étudiants (tracts, banderolles), et de faire passer quelques communiqués dans la presse.

3 - Les premiers cours

Pour les nouveaux étudiants, c'est un moment souvent décisif. La présence de nos élus, c'est expliquer aux étudiants que s'asseoir sur les marches de l'amphi, cela cessera si on obtient le dédoublement de l'amphi, c'est permettre la création de nouveaux groupes de T.D., etc ...

A ces occasions, il te faut prévoir la diffusion du guide de l'A.G.E., ainsi que d'un supplément (4 pages) présentant ta fac et les élus. C'est le moment également du démarrage de l'activité "coopérative".

LES SERVICES :

Par nos interventions dès les premiers cours, nous pouvons mettre ne place des bourses aux livres (*), des commandes groupées (*) de livres, de matériel, en travaillant avec la COOP de ton A.G.E., ou en permettant ainsi sa création rapide !

2 - LES EXAMENS DE SEPTEMBRE

Ceux-ci concernent souvent plus de la moitié des étudiants de l'année, et sont souvent les plus sélectifs. Tu peux dès maintenant organiser l'action sur les axes suivants :

- . *Nous proposons que le planning des examens soit élaboré en commun entre les enseignants, les délégués étudiants et les membres du personnel, en particulier de façon à permettre un délai de révision suffisant entre la publication des notes de l'écrit et les épreuves orales.*
- . *Nous demandons l'édition de polycopiés exceptionnels (plans et résumés de cours, questions-types ...) ainsi que des corrigés des sujets de la session de juin, de façon à aider les étudiants dans leurs révisions.*
- . *Nous proposons que soient organisées en Septembre avec les enseignants des séances de révision pour les étudiants qui le désirent. Les horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires doivent être aménagés pour permettre les révisions.*
- . *Nous renouvelons notre demande que les sujets d'examens ne portent que sur le programme traité, qu'ils soient affichés, qu'il y ait à chaque épreuve au moins deux sujets au choix.*
- . *Nous demandons que les notes supérieures à la moyenne acquises en juin soient prises en compte pour Septembre, et que les délégués élus des étudiants puissent participer à titre consultatif aux réunions des jurys d'examen, et partout être présent lors de la publication des notes.*

3 - LES PREMIERS CONSEILS

Il s'agit de les préparer, d'y intervenir avec la plus grande attention, sur deux questions essentielles :

- les modalités d'examens (*)
- les modalités d'élections (*)

cela doit être fait avant le 15 Octobre pour que les nouvelles modalités puissent être appliquées dans le courant de cette année universitaire.

Il faut donc dès la rentrée débattre dans les amphis de nos conditions d'examens, ce qui permet d'ailleurs une prise de contact avec les étudiants au plus près de leurs préoccupations !

4 - L'AGENDA DE RENTRÉE DE L'ÉLU

- . Les dates d'inscription dans ta fac,
- . les dates de session pré-universitaire,
- . les dates de rentrée année par année,
- . la réunion des syndiqués (pratique pour ne pas faire seul le matériel et pour avoir une intervention étendue ...)
- . une rencontre avec le directeur d'UER, le président d'Université, le recteur, sur les problèmes de la rentrée et nos propositions,
- . la réunion intersyndicale,
- . les réunions de conseil (UER, CLOUS, CROUS),
- . les dates d'examen,
- . le stage syndical national fin septembre.

°°

Pour tout problème, pour communiquer les résultats de nos interventions, tu peux prendre contact au B.N. (742.59.40) avec Philippe GUICHAOUA (n'hésite pas à appeler).

En te souhaitant plein succès dans ta rentrée, tant au niveau personnel, qu'au niveau syndical,

Bon travail !

Philippe GUICHAOUA

NB. Les questions qui comportent des astérisques feront l'objet d'un envoi de fiche technique.